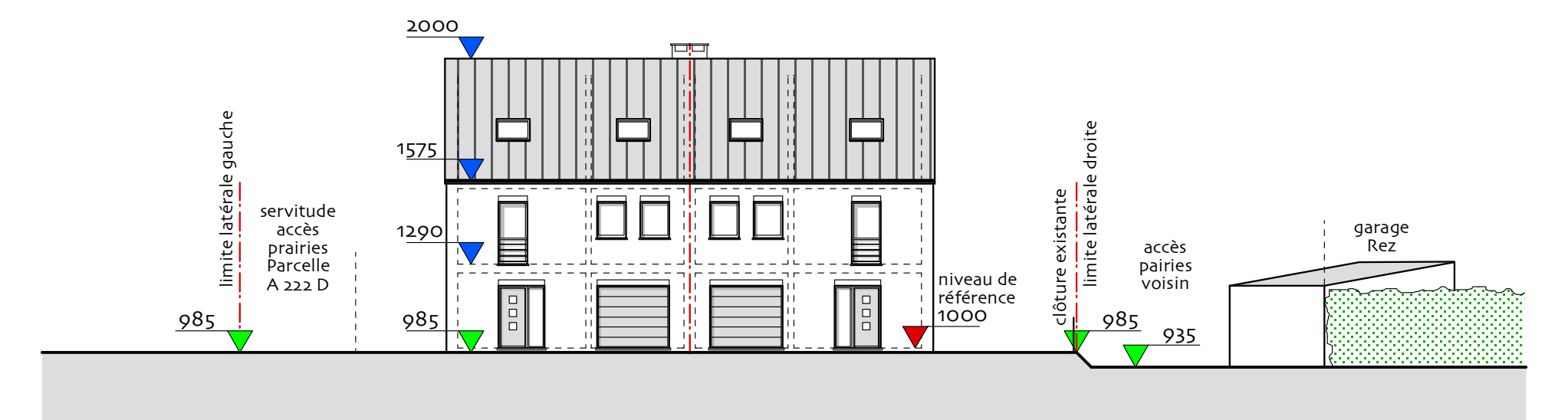


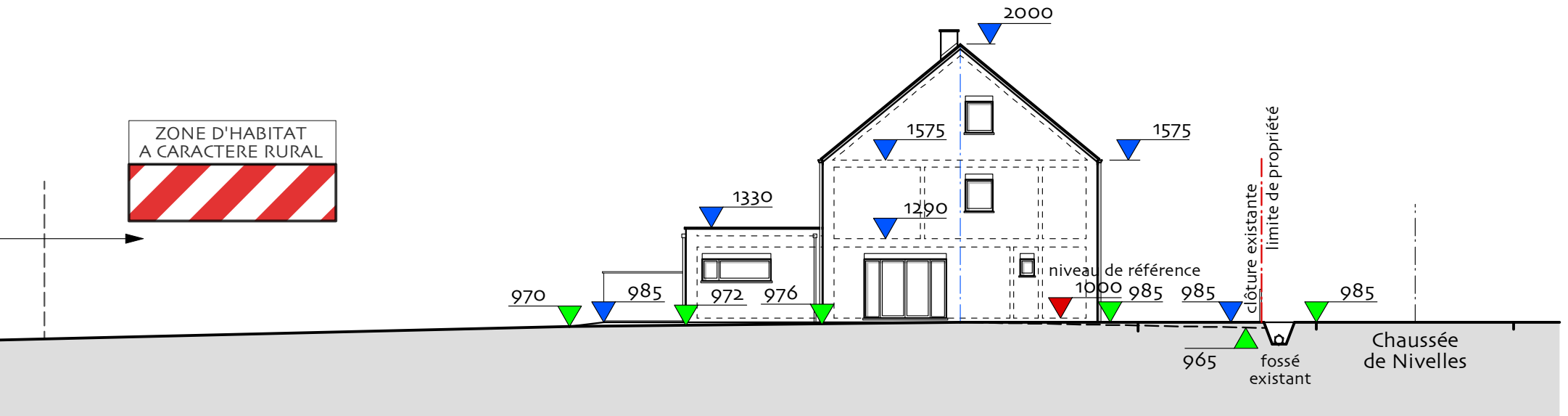
Remarque plantations :
Le choix des plantations sera composé d'essences régionales sur base des espèces reprises à l'Atlas de la Flore Belge et Liégeoise publiée par le Jardin Botanique de Belgique en 1972, à l'exclusion de conifères.
Il n'est pas prévu de nouvelles plantations dans la présente demande.

	Maçonneries existantes à démolir
	Maçonneries existantes conservées
	Nouvelles maçonneries
	Nouvelles cloisons légères
	Matériaux isolants thermiques porteurs / Non porteurs

	Niveau terrain projeté
	Niveau terrain existant
	Niveau de référence Rez
	Niveau terrain existant
	Niveaux intérieurs
	Niveau Fh (référence rez = 1090)
	Niveau sous plafond ou faux-plafond
	Accès principal au bâtiment
	Niveau existant (coupes et élévations)
	Niveau projeté (coupes et élévations)
	Niveau de référence Rez



COUPE TRANSVERSALE BB
échelle 1/200 ème



COUPE LONGITUDINALE AA
échelle 1/200 ème

RÉGION WALONNE - HAINAUT		
Entité de :	6230 Pont-à-Celles	
Commune de :	Buzet	
Chaussée de Nivelles N586 (en face du n° 649)		
Lotissement :	Néant	
Cadastré (ou l'ayant été) :	Section A, n° 184 C et 184 D	
Voirie nationale :	Largeur : 6,00 m 2 bandes de circulation Revêtement : Asphalte Trotoirs : Herbes	
Équipement voirie :	Égouttage : Fosse toute eaux vers fossé existant. Éclairage public : Équipement bâtiment : Électricité (aérien), Eau, Téléphone, Télédistribution. Transport en commun dans la rue : bus 70 et 73	

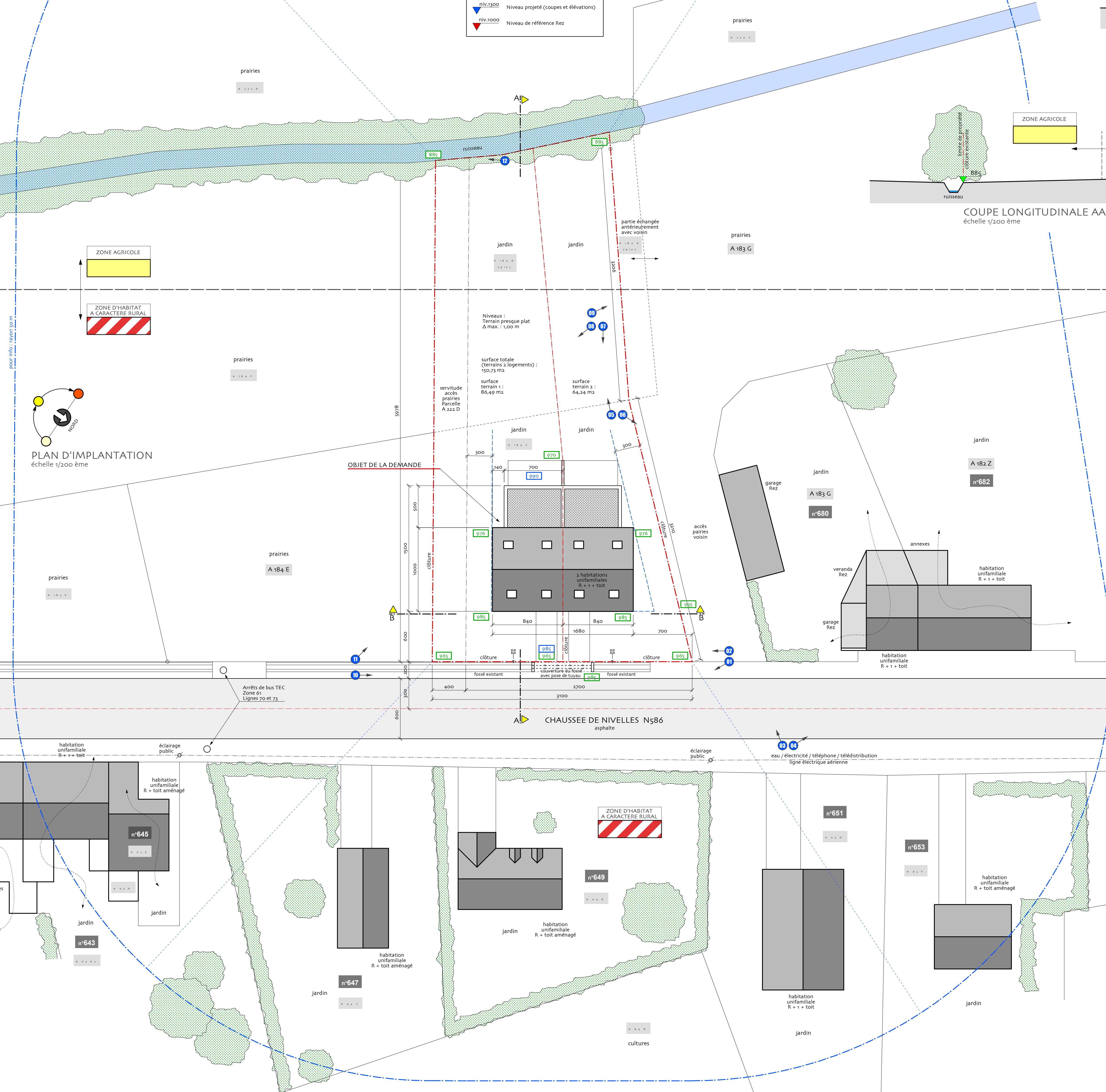
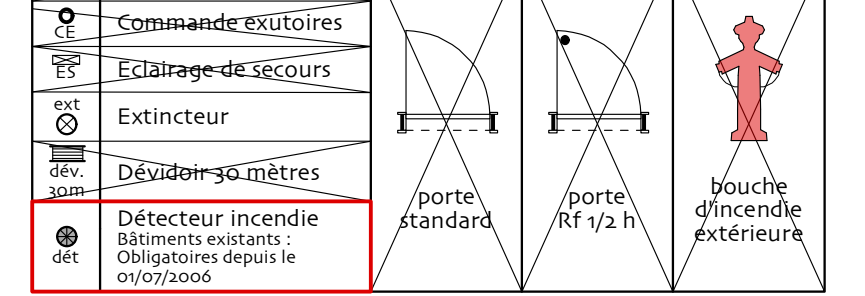
MATÉRIAUX :	COMPOSITION :	TON :
Façades :	Brique terre cuite	Brun-rouge
Rejointoyement :	Ciment	Clair
Couverture toiture :	Tuiles terre cuite	Noires
Menuiseries extérieures :	PVC	Blanc cassé
Vitrages :	Doubles	Clair
Appuis de fenêtre et seuils de porte :	Pierre bleue	Naturel
Gouttières et descentes d'eau :	Zinc	Naturel

REMARQUES IMPORTANTES :
Les fondations seront dimensionnées par l'entrepreneur et/ou l'ingénieur, en respectant les charges mises en oeuvre, et seront réalisées en conformité avec le rapport d'essais de sol réalisé par le ... de réf. n° ... du ... (date de l'essai), faisant partie intégrante de la convention d'entreprise.
Les niveaux devront être impérativement contrôlés par l'entrepreneur avant toute mise en oeuvre afin de vérifier la parfaite implantation du bâtiment.
L'entrepreneur prévendra l'architecte, avant toute mise en oeuvre, des inexactitudes constatées sur place par rapport aux plans.
Une visite et un rapport de chantier seront consacrés à ce sujet.

INFO CHAUFFAGE / VENTILATION

Chauf Age :
Commande extincteurs
Eclairage de secours
Extincteur
Déclencheur 20 mètres
Déclencheur incendie bâtiment existant
Déclencheur incendie bâtiment existant
Ventilation :
Système D double flux

PREVENTION / PROTECTION INCENDIE



PLAN D'IMPLANTATION
échelle 1/200 ème

Réserve à l'Administration :

Remarques :

Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans autorisation expresse. Les cotes, légendes, matériaux, nature, couleur, aspect, symbolisations, ne sont donnés qu'à titre indicatif et doivent être vérifiés par les entreprises.

Région Wallonne - Province du Hainaut		Plan joint à notre demande de permis d'urbanisme, dressé par l'architecte signataire, inscrit au tableau de l'Ordre des architectes de la province du Hainaut.	
commune :	6230 Buzet (Pont-à-Celles)	date :	18 décembre 2015
situation :	Chaussée de Nivelles, --	échelles :	voir plan
cadastre :	Section A, n° 184C et 184D (pie)		
CONSTRUCTION DE DEUX HABITATIONS UNIFAMILIALES MITOYENNES			
maître de l'ouvrage :		architecte :	
HABITAT CONSTRUCT SA Mme Ingrid Schewyck Rue DeFosse, 4A 7170 Manage 0475/64.43.81 kconstruct@skynet.be		Vincent Staquet rue Petit Marais, 2A 6210 Les Bords Villiers 0477 33 57 00 vincent.staquet@skynet.be	
plan n° :		description :	
400A		- Plan d'implantation - Coupe longitudinale AA - Coupe transversale BB	
modifications :		date :	
F			
E			
D			
C			
B			
A Dossier de demande de permis d'urbanisme		18/12/2015	